Formation
SSIAP 1 - Recyclage

Durée de la formation : 14 heures
Date de la session : du 17/02/2025 au 18/02/2025

Dates précises : 17-18/02/2025
Horaires de la session : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Lieu : Univ. Bordeaux - Talence - Bât. A30 LABRI - salle de formation 75

Nombre de places maximum : 10

Formateur(s) : BUREAU VERITAS

Prérequis sur cette formation : - Être titulaire du SSIAP 1 en cours de validité, ou d'une équivalence réglementaire,
- Justifier d'une activité d'agent de sécurité incendie de 1 607 heures dans les 36 derniers mois,
- Être titulaire de l'un des brevets de secourisme suivants : AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans, Recyclage en secourisme de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité.

Public ciblé : Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes en activité titulaire du SSIAP 1

Public prioritaire :

Date limite d'inscription : 17/01/2025

Objectifs :
La formation recyclage SSIAP 1 (Diplôme d'Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) a pour but de renforcer les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'emploi et à la fonction de l'agent de sécurité incendie (conforme à l'annexe 5 de l'arrêté du 2 mai 2005). Elle permet également d'échanger sur le retour d'expérience.

Programme :
Réglementation
Principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH
Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours
Exercices pratiques
Mise en oeuvre des moyens d'extinction
Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie

Pour tout renseignement complémentaire :
Chargé(e) de formation : mailto:berengere.tenoux@u-bordeaux.fr
Pôle AGRH – service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur **FormAction**
et toutes les infos sur **l'intranet**